



L'AUTRICHE ET L'ACI

Eva Bauer, économiste du logement de la Österreichischer Verband gemeinnütziger Bauvereinigungen – Revisionsverband (Fédération autrichienne des associations de logements à but non lucratif)

L'Autriche(-Hongrie) ne peut pas être considérée comme un membre fondateur de l'Alliance coopérative internationale, mais sans aucun doute, au moins une partie des coopératives autrichiennes a soutenu le mouvement international depuis ses débuts et en est devenue membre juste après la fondation de l'ACI.

Selon les rapports présentés aux membres de la plus grande organisation faïtière de coopératives¹ dans sa gazette publiée régulièrement, un représentant de cette organisation avait été invité à la réunion de Londres de 1895, mais n'avait pas pu y assister. La fondation de l'association internationale était néanmoins bienvenue et un rapport écrit concernant le mouvement coopératif en Autriche a été soumis au congrès de Londres². L'année suivante (1896), nous trouvons 14 représentants des coopératives austro-hongroises et leurs associations dans le « Grand Comité » de l'ACI ainsi qu'un « Président d'honneur »³.

À cette époque, le mouvement coopératif en Autriche-Hongrie était très hétérogène à de nombreux égards. Reflétant la situation politique dans la monarchie austro-hongroise, les liens entre les deux parties de l'empire n'étaient pas très solides ; les différences politiques et ethniques en Autriche ont également eu des conséquences sur le mouvement coopératif. Les domaines multiples d'activités des coopératives ont donné lieu à des organisations différentes en plus des différentes branches ; les aspects régionaux ont contribué à la fragmentation du mouvement coopératif. De plus, les coopératives ont été confrontées à des critiques et des opposants. Les coopératives ont été considérées en partie comme des éléments perturbateurs sur le marché. Au niveau politique, il y a eu autant de défiance que de soutien de la part de quasiment toutes les parties alors existantes.

Les associations de prêts étaient les coopératives les plus importantes à la fin du 19e siècle au sein des 4 000 coopératives environ en Autriche-Hongrie (environ 2 700), suivies par les associations des consommateurs (environ 460) et un nombre plus limité de coopératives agricoles, de producteurs, de produits de base et de logements. L'organisation faïtière la plus importante au sein de l'Autriche, citée plus haut, avec ses 2 100 coopératives environ, représentait 300 coopératives de toutes les branches, sauf la branche agricole, et a été construite sur des principes stricts, comme le rejet des tendances nationalistes et le refus de toute implication active de l'État, y compris la subvention, et de se baser à la place fortement

¹ Allgemeiner Verband der Erwerbs- und Wirtschaftsgenossenschaften in Österreich

² Die Genenschaft, Organe des Allgemeinen Veroir der Erwerbs-und Wirtschaftsgenossenschaften in Österreich ; Année 1895 p. 155, p. 185

³ ibid, Année 1896, p. 186. Le « Président d'Honneur » était M. Karl Wrabetz, directeur du « Allgemeiner Verband » mentionné, le même qui avait soumis le Rapport d'Autriche au premier Congrès de l'ACI.

sur sa propre initiative et l'auto-assistance des personnes. La position de leader dans le mouvement coopératif a été obtenue grâce à une mise en réseau, un lobbying et une implication intenses dans l'élaboration du cadre juridique des activités des coopératives.

Nous n'avons pas trouvé de preuves écrites de motivations spécifiques de rejoindre l'ACI, en dehors du soutien général de ses objectifs. Il existe une bonne raison pour laquelle l'historique de l'organisation faîtière mentionnée indiquait un lien plus étroit avec les relations internationales que les principes d'autres coopératives. Le contrôle des prêts d'autre part indiquait une distinction claire avec d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, où la structure des coopératives ressemblait fortement à celle de l'Autriche. C'était peut-être un défi supplémentaire pour l'Autriche-Hongrie de devenir membre de l'association internationale.

Les relations entre les coopératives de l'Autriche et de l'ACI au fil du temps n'ont pas été sans bouleversements. L'histoire de ces relations n'est pas encore écrite, mais il y a eu des périodes de désaccords majeurs sur les principes entre les parties des membres autrichiens et l'ACI. L'adhésion de l'organisation de premier plan autrichienne (Allgemeiner Verband) a même été dissoute quelques années plus tard, sans savoir encore si tous les représentants austro(-hongrois) sont partis et si (et quand) l'adhésion a été reprise ultérieurement. Cela ne devrait pas être une surprise. Même si la première constitution de l'ACI a confirmé l'absence de toute affiliation politique ou religieuse, les grandes questions de cette époque – les relations entre les classes sociales, l'implication de l'État, la question nationale – n'ont pas pu rester en dehors du mouvement coopératif.

Par conséquent, le lien entre les coopératives autrichiennes et l'ACI n'a pas été permanent au cours des 125 dernières années. Une description historique détaillée pourrait sans aucun doute révéler les faits les plus intéressants, ce qui entraînerait une meilleure compréhension des développements.

En Autriche même, le mouvement coopératif a eu une histoire très mouvementée. Les différentes branches ont évolué à travers divers modèles et ont été orientées sur différents principes, ce qui s'est reflété dans la différenciation de leurs organisations faîtières. Le dernier grand bouleversement dans l'histoire des coopératives autrichiennes a été la période nazie lorsque les coopératives subissaient une énorme pression politique, mais ont réussi à survivre. Depuis la fin de cette période, les principes des coopératives sont très bien acceptés et soutenus, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de problèmes majeurs et même de ruptures de coopératives.

Les relations internationales avant cette histoire ont pris un nouvel élan, en contraste peut-être avec la période fondatrice qui était plus fructueuse au niveau de la branche. Aujourd'hui, les principales branches coopératives autrichiennes (banque et logement) sont des membres de l'ACI (de manière directe ou via des réseaux coopératifs européens). À ce niveau l'échange d'informations, en particulier sur les détails des solutions institutionnelles, le cadre juridique, les finances et l'assistance publique, crée une valeur ajoutée à l'échelle nationale. Trouver des solutions pour répondre aux défis en Europe ou au niveau mondial nécessite une coopération internationale. Apprendre les uns des autres offre non seulement des opportunités d'amélioration de ses propres performances mais crée également des liens entre les partenaires internationaux, améliorant et renforçant ainsi le modèle des coopératives en tant

que tel. Il y aura de multiples défis à relever dans les années à venir, et il apparaît que les coopératives sont à même de fournir des solutions au niveau des organisations et des principes.